

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Vol. L - No 28 — 3 sous le numéro

Lévis, 7 avril, 1950.

Rédacteur: Pierre-Paul Blais

AU DÎNER DE CLÔTURE DU CONGRÈS DES HEBDOMADAIRES



L'assemblée générale semi-annuelle de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada a été tenue au Château Frontenac, à Québec, ces jours derniers, sous la présidence de M. Adrien BEGIN, de Lévis. Une cinquantaine de journaux étaient représentés à ces assises au cours desquelles une nouvelle constitution a été adoptée et divers rapports adoptés.

Ces photos ont été prises lors du dîner de clôture du congrès et font voir ceux qui prenaient place à la table d'honneur. En haut, de gauche à droite: MM. Gérard BRADY, premier vice-président de l'association, (L'homme libre, Drummondville); Adrien BEGIN, président, (La Tribune, Lévis); Gérard LEGARE, second vice-président (L'Echo du Bas St-Laurent, Rimouski);

Au centre: Mme Gérard BRADY, Me Daniel JOHNSON, député de Bagot à la Législature et conseiller juridique des Hebdos; Mme Ernest GAGNE, M. L.-P. BEAUDOIN, directeur de l'École des Arts Graphiques, Montréal; Mme Edouard GERVAIS, M. Lionel BERTRAND, député de Terrebonne aux Communes, secrétaire-trésorier de l'association (La Voix des Mille Îles, Ste-Thérèse).

Photo du bas: M. Albert WALLOT, (Le Progrès de Valleyfield); Dr J.-Ed. GERVAIS, maire de Joliette, (L'Étoile du Nord, Joliette); Harry BERNARD, (Le Courrier de St-Hyacinthe); M. l'abbé Omer GENEST, (Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi); Ernest GAGNE, ancien président, (L'Echo de Louiseville), et Mme Lionel BERTRAND.

La route Lévis-Rivière-du-Loup

La route Lévis-Rivière-du-Loup a fait parler d'elle lundi dernier à l'assemblée législative. Les députés étaient à étudier les crédits du ministère de la Voirie lorsque la discussion s'orienta sur l'entretien des chemins d'hiver. M. Georges-C. Marler en profita pour attirer l'attention du gouvernement sur les critiques concernant l'entretien de la route Lévis-Rivière-du-Loup. Voici la réponse de M. Duplessis.

"Je me suis occupé du problème, pendant que le ministre était en voyage et je vais répondre. J'ai rencontré les représentants des comités intéressés. Nous avons étudié la situation. Elle est complexe. L'autorité municipale et les droits des particuliers interviennent.

Le premier ministre note que le gouvernement construit les chemins, les entretient, que les particuliers

n'ont pratiquement rien à payer, mais qu'ils ne sont guère enthousiastes lorsqu'il s'agit des frais d'entretien des chemins d'hiver.

M. Duplessis ajoute que les gens se sont montrés favorables à l'entretien des chemins d'hiver par l'entreprise privée, avec subvention du gouvernement, mais qu'il a été impossible de se passer de barrières.

Le système de barrières, dit le premier ministre n'est pas satisfaisant. Il est désuet. Mais d'ici à ce que nous ayons adopté une politique définie, il sera difficile de le mettre de côté.

M. Duplessis insiste sur le fait que les chemins d'hiver coûtent cher, non seulement pour leur entretien, mais parce qu'ils causent des dommages considérables aux chemins d'été. Il attire aussi l'atten-

tion sur la situation des chemins de fer.

Les chemins de fer sont nécessaires, dit M. Duplessis. Ils emploient des milliers de gens. Ils souffrent d'une concurrence énorme de la part des autobus et des camions. Les représentants des compagnies nous disent: "Donnez-nous au moins une chance pendant l'hiver".

M. Duplessis note encore qu'on peut trouver extraordinaire qu'il faille entretenir un chemin d'hiver le long d'un chemin de fer.

Ce qui prouve, dit-il, que le problème est très complexe. Nous avons nommé une commission pour en faire l'étude. Ceux qui trouvaient que le travail des commissaires serait facile, doivent nécessairement changer d'idée.

GUIDE POUR MONTMAGNY

La Chambre Senior appuie le projet. — La rue du Dépôt changera de nom. — Nouveau numérotage des propriétés. — Le problème des colporteurs.

Le projet soumis par notre journal d'éditer un guide sur Montmagny a été favorablement accueilli par la Chambre de Commerce Senior à l'assemblée de vendredi soir dernier.

Tous les membres présents se sont accordés pour dire que la publication d'un tel volume était devenue nécessaire et que sa diffusion à l'extérieur contribuerait énormément à mieux faire connaître la ville, ses industries, ses commerces, hôtels, restaurants et garages.

Par voie de résolution, la Chambre a accordé son entier appui au projet.

Au cours de cette même réunion, les membres ont aussi pris connaissance d'une requête signée par tous les résidents de la rue du Dépôt demandant au conseil de ville de changer le nom de cette rue en celui

de rue de la Gare. Une résolution sera présentée aux échevins à cet effet.

La requête en question a donné lieu à la suggestion qu'il soit procédé à un nouveau numérotage des propriétés de façon à ce qu'on puisse localiser facilement quelqu'un en ville au moyen de son numéro de rue. Tout le monde reconnaît que cette amélioration devient de plus en plus urgente, surtout si l'on envisage la distribution du courrier par facteur.

Le comité des colporteurs qui avait été formé pour étudier les moyens à prendre pour diminuer la concurrence déloyale faite aux marchands de Montmagny par les détaillants de l'extérieur poursuit son travail de recherches et espère en arriver bientôt à des résultats concrets.

Me Lesage président d'un comité

Le député de Montmagny-l'Islet a été élu président de l'un des plus importants comités parlementaires institués aux Communes depuis le début de la session. Ce comité est celui qui doit faire enquête sur le système des pensions de vieillesse au Canada.

M. Lesage dit que ce comité peut faire beaucoup pour améliorer le sort des personnes âgées au Canada; il a ajouté que tous les députés sont d'opinion que la loi actuelle peut être améliorée.

Le député a fait remarquer que les provinces et le fédéral tiendront une importante conférence à l'automne. On sait que les mesures sociales, comme les pensions de vieillesse, seront à l'ordre du jour au cours de cette conférence. Le comité, dit Me Lesage, devra conduire son travail rapidement afin de présenter ses conclusions aux deux chambres avant la fin de la session.

Le comité dont le député de Montmagny-l'Islet est président est formé de sénateurs et de députés qui étudieront conjointement les systèmes de pensions en usage dans les autres pays.

Les soumissions pour l'aqueduc ont été ouvertes

Tel que nous l'annoncions la semaine dernière les soumissions pour les travaux de l'aqueduc ont été ouvertes lundi soir dernier par les échevins au cours d'une séance régulière du conseil de ville. On sait que les soumissions avaient jusqu'à samedi dernier à midi pour faire parvenir leurs soumissions au secrétaire municipal. De plus toute soumission devait être accompagnée d'un chèque accepté égal à 10% du montant de la soumission.

Les 6 soumissionnaires peuvent se classer en deux catégories: ceux qui sont disposés à entreprendre l'ensemble des travaux, soit: construction d'un barrage, d'une prise d'eau, d'une conduite d'adduction, et ceux qui ne sont pas intéressés par le réseau de distribution autour de la ville.

Les soumissions présentées au conseil ont été remises entre les mains de l'ingénieur-conseil M. Guillaume Piette pour examen détaillé.

On nous apprend que les amendements au règlement de la distribution du lait ont été préparés par le personnel de l'Unité Sanitaire et qu'ils seront soumis à l'approbation du Conseil lors d'une prochaine séance.

Légendes pascals

La fête de Pâques et, en général la période des jours saints est entourée de légendes et de coutumes toutes plus symboliques les unes que les autres.

Nous connaissons bien la coutume de donner des oeufs de Pâques à l'occasion de la résurrection; tous nous avons entendu parler des vertus curatives de l'eau de Pâques recueillie avant le lever du soleil; plusieurs même se lèvent tôt pour voir le soleil danser au matin de la résurrection.

D'autres pays ont aussi leurs coutumes concernant la fête par un repas magnifique que l'on appelle le "Béfini". La table est ouverte à tous les amis, et chaque nouvel arrivant est tenu de partager l'oeuf avec le maître de la maison.

L'usage qui existait en Russie sous les tsars est des plus gracieux et des plus touchants.

Dès le matin dans les rues, on voyait des marchands d'oiseaux installés devant les portes des maisons, près d'eux, dans des cages, tout un monde ailé, gazouillant, frottant ses plumes et

(suite à la page 5)

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

GEORGES HÉBERT, N.P.,
propriétaire-gérant

64, rue du Dépôt, Montmagny

C. P. 228

Tél.: 73

La Patrie, notre héritage

La St-Jean

Ayant à parler plusieurs mois à l'avance, pour des raisons que nous verrons tantôt, de la prochaine procession de la Saint-Jean-Baptiste, M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du conseil exécutif de la province de Québec, a rappelé, dans sa causerie radiophonique du 2 avril, les origines de cette fête. La Saint-Jean-Baptiste ou plus exactement le feu de la Saint-Jean est plus ancien que saint Jean-Baptiste lui-même. Cela peut paraître invraisemblable mais cela est exact.

En effet, Benjamin Sulte nous rappelle que l'usage de célébrer non pas le 24 juin mais bien les plus longues journées de l'année, est vieux comme le monde. Cette époque du solstice de l'été était marquée chez tous les peuples de l'antiquité par des réjouissances publiques pendant lesquelles on allumait de grands feux sur les montagnes et sur les bords de la mer. "Le christianisme, prudent et sage, n'attaqua pas de front ces coutumes populaires; il se contenta de leur imprimer un caractère religieux. Ainsi, il plaça sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, l'antique et païenne cérémonie des feux du solstice d'été." Et voilà comment on peut affirmer et prouver que les feux de la Saint-Jean sont plus anciens que saint Jean-Baptiste lui-même.

Solidement implantée en France, cette coutume de fêter la Saint-Jean fut naturellement transportée au Canada par les premiers colons. Mais, nous dit Sulte, "les allures mondaines de cette démonstration ne durent pas inspirer au clergé la croyance que saint Jean-Baptiste serait jamais un patron "religieux" pour notre pays." C'est pourquoi, en 1624, on choisit, comme premier patron de la nouvelle France, non pas saint Jean-Baptiste mais bien Saint Joseph. Sulte suppose "que la pensée de ses fondateurs, la Saint-Joseph devait finir par supplanter la Saint-Jean." Il est évident en tout cas que pendant les premières années de la colonie on s'efforça de donner à la célébration de la fête de Saint-Joseph un caractère populaire dont l'éclat éclipsa temporairement les feux de la Saint-Jean que l'on continua à fêter mais de façon plus modeste.

Il n'est pas facile, continue M. Gouin, à cause de la distance qui nous sépare de cette époque reculée, de comprendre pourquoi, à partir de 1647, le brillant et spectaculaire feu d'artifice de la Saint-Joseph perd d'année en année de son intensité, jusqu'au point de devenir, en 1650, un simple feu de joie. Mais

il est certain qu'au cours des années qui suivirent, cette fête perdit peu à peu son caractère de manifestation populaire pour devenir vers 1663 une fête strictement religieuse.

Pendant que nos ancêtres célébraient la Saint-Joseph avec solennité, la Saint-Jean continuait tranquillement à faire son chemin. On la fêta aussi chaque année mais, comme nous l'avons dit tantôt, de façon plus modeste. En 1650, elle faillit connaître le sort de la Saint-Joseph, le Père Lalemant "ne jugeant pas à propos de laisser courir cette coutume." Mais saint Jean-Baptiste ne possédait évidemment pas l'esprit de résignation du bon Saint Joseph. La célébration de sa fête ne subit qu'une éclipse temporaire. En 1666, la Solennité du feu de la Saint-Jean se fit "avec toutes les magnificences possibles", en présence de Monseigneur l'évêque revêtu de ses habits pontificaux, et de Monsieur le gouverneur entouré de sa cour. Puis, au cours des années qui suivirent, la Saint-Jean supplanta définitivement la fête de Saint-Joseph comme manifestation populaire pour devenir, en 1834, grâce à Ludger Duvernay, notre fête nationale.

Cette année, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a choisi notre folklore comme thème de sa procession. Du château de la fée Mélusine que M. Gouin nous a écrit dans une de ses causeries, sortira, le 24 juin, tout une théorie de chars allégoriques représentant nos légendes, chansons et coutumes. M. Gouin estime qu'une manifestation comme celle-là, qui demande tant d'efforts et renferme tant de leçons, ne doit pas se limiter à une seule après-midi. Nous devons prolonger son action d'abord en tirant un film qui servira à des fins d'éducation et de propagande et ensuite en la couronnant, dans la soirée du 24 juin, par une immense fête sportive et folklorique à laquelle une partie de la foule pourra participer activement. Ainsi, grâce à une publicité de bon aloi, notre fête nationale deviendra le point de départ de ce programme d'attractions touristiques dont M. Gouin a déjà parlé. Nous pouvons réaliser ce projet dès cette année en accordant à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal toute la collaboration qu'elle mérite. Nous avons là une occasion de mettre en pratique la leçon de patriotisme que nous enseigne la fête du 24 juin. Sachons en profiter.



CHEVALIERS DE COLOMB
DE MONTMAGNY

Un programme
bien rempli

Le Conseil 2634 des C. de C. aura, pour le mois d'avril, des activités importantes.

Le dimanche de Pâques, 9 avril, les Chevaliers se réuniront à 9 heures, A.M., en la chapelle de la J.O.C., pour assister à une messe privée. Comme le mois dernier, cette messe sera conjointe avec les Filles d'Isabelle, afin de suppléer à la rareté des officiants. Cette coutume aidera, au surplus, à décongestionner, à cette heure, les lieux ordinaires des offices religieux. Au cours de cette messe, — où tous les Chevaliers se doivent d'être présents, — la communion sera distribuée aux assistants.

Le 12 avril, ce sera l'assemblée mensuelle aux salles des Chevaliers. Des communications de la plus haute importance seront faites aux membres, et l'on s'attend à des nouvelles sensationnelles. Plusieurs grands projets à l'étude seront soumis à la discussion des intéressés. L'assistance augmente sans cesse aux assemblées, avec l'intérêt croissant des questions vitales qui s'y débattent. L'intérêt du conseil local commande que personne ne soit indifférent, car pour être à l'honneur, il faut avoir été à la peine. Les officiers recommandent aux membres d'être très assidus; il y va de l'avenir de notre Conseil.

Enfin, le dimanche, 16 avril, sera célébrée la journée Colombienne. Elle débutera, comme à l'habitude, par un déjeuner-causerie, immédiatement après la messe de 8 heures et 30. Les Chevaliers auront le plaisir d'écouter l'un de leurs membres les plus éminents, le Frère Dr Ph. Richard. Le conférencier nous parlera de ses souvenirs de voyage en Europe. Le Dr Richard, qui, en plus d'être un grand voyageur, est un observateur clairvoyant, nous réserve, sans aucun doute, des minutes très agréables.

Toujours respectueux des saines traditions, les Chevaliers se réuniront, le même soir, à leurs salles habituelles, pour leur soirée de famille. Que tous les membres, de Montmagny et de l'extérieur, profitent de cette circonstance, pour resserrer leurs liens d'amitié et participer à la gaieté générale après les restrictions du carême. Comme toujours, les épouses des membres et les amies des célibataires, seront cordialement accueillies, car elles sont l'ornement de nos réunions.

C.M.L.

La persécution religieuse en Yougoslavie

Depuis que le maréchal Tito s'est détaché de Moscou, la persécution religieuse en Yougoslavie n'a pas cessé pour autant. A la fin du mois de décembre 1949, le bilan de cette persécution s'établissait comme suit: 4,314 lieux de culte inutilisables, 186 prêtres exécutés sans jugement, 32 prêtres condamnés à mort, 82 prêtres condamnés à des peines de prison, 519 ecclésiastiques exilés et 89 prêtres disparus.

NOTES DE VOYAGE

EN ANGLETERRE

III

Les journalistes canadiens en route pour Rome, se rendant au congrès international de la presse catholique, firent d'abord escale à Londres, d'où ils devaient gagner le continent. Que dire de Londres et de l'Angleterre? On ne juge pas un pays pour y avoir passé en vitesse. A peine si nous séjournâmes trois jours dans la capitale britannique, n'en touchant que le centre. Nous vîmes quand même bien des choses. Les oreilles aux aguets, nous ne pûmes nous empêcher d'entendre parler autour de nous.

On remarque là-bas, d'abord, le respect inné des traditions. Il crève les yeux. En Angleterre, rien ne doit changer. Les gens sont polis, obséquieux, serviables, comme ils l'étaient il y a cinquante ans et le seront encore, selon toute vraisemblance, dans un autre demi-siècle. Nombreux les hôtels, les restaurants, d'autres endroits publics, où les garçons sont en habit à queue et en constantes courbettes, où le dernier portier se présente en livrée chamarrée d'or. On dit Sir à tous les dix mots, en prononçant **Saaar**. Accent assez particulier, qu'un étranger ne saisit pas facilement.

L'attachement aux coutumes est si ancré que les Anglais persistent à conduire autos et voitures à la gauche des rues et routes, tant à la campagne qu'à la ville. Ils sont probablement seuls au monde à le faire, mais ils ne se soucient d'aucun qu'en dira-t-on. Que les autres pensent ce qu'ils veulent, évoluent comme ils l'entendent, mais eux ne changent pas. A Londres, les autos roulent à une vitesse presque désordonnée, à gauche et à l'encontre du bon sens, semble-t-il, mais les accidents ne sont pas fréquents, et il est extrêmement rare qu'on entende le bruit d'un klaxon. Jouer du klaxon, nous dit-on, signale un piètre chauffeur, n'est pas loin de sous-entendre de la mauvaise éducation.

A Londres, on mange plutôt mal que bien. Les Anglais n'ont pas d'aptitudes spéciales pour la cuisine, le savent et ne s'en soucient pas autrement. Les endroits où l'on trouve bonne table appartiennent à des Français ou des Belges, jusque dans le voisinage immédiat du palais de Buckingham. Ce qui ne veut pas dire que leurs Altesses royales y vont prendre leur petit déjeuner. Les vivres ne manquent pas, mais les restrictions gouvernementales demeurent. On n'a pas d'oeufs tous les jours, ni de bacon, et l'homme qui s'aventure à demander deux desserts dans une salle à manger — une crème glacée et un morceau de gâteau — se fait tout de suite rappeler à la raison: impossible, pas permis, le gouvernement défend! D'autre part, dans un palace comme le **Dorchester**, où le maître d'hôtel et les garçons sont français, le menu vous offre de la perdrix et de la caille, du lièvre, du chevreuil, du turbot. A la condition, naturellement, que vous acceptiez d'avance les surprises de la note.

Dans les magasins, les marchandises sont en quantité, mais il faut des coupons pour y acheter des vêtements. Deux fois sur trois, les prix sont inabornables. La guerre n'a pas cessé d'être. Nombre de produits typiques du pays, la vaisselle de qualité et la porcelaine de luxe, sont presque introuvables. On fabrique, mais le gros de la production s'en va à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Réserves de dollars à reconstituer. En regard, les citoyens sont invités à se serrer la ceinture, se priver, attendre de meilleurs jours.

Londres n'a pas pansé ses blessures. Elle soigna, cacha les plus horribles, les plus voyantes, mais les autres restent béantes. On releva ou répara les édifices bombardés du centre commercial et financier, Pall Mall, Regent Street, les entours de Trafalgar Square ou de Picadilly Circus, mais les autres restent absents. Partout d'immenses trous en bordure des trottoirs, et l'on construit de vieilles briques, retirées des ruines, des murs de trois pieds de haut, pour empêcher que les gens n'y tombent. Dans maints quartiers, tel celui de la célèbre cathédrale **St. Paul's**, il n'est pas debout un immeuble sur cinq. Les dégâts d'une seule nuit, signale-t-on. C'est à peine concevable. Les Anglais déblayèrent, nettoiyèrent, mais ils ne rebâtissent pas. Les matériaux sont rares, coûtent trop cher. On attend.

Au moment de notre arrivée, les élections anglaises battaient son plein. En même temps qu'un match de foot-ball, dont la seule mention électrisait les visages. Apprenant que nous étions des journalistes canadiens, on nous demanda si nous avions été envoyés à l'occasion de la campagne électorale. ou de la rencontre sportive. Sous l'angle politique, nous n'avons perdu aucune occasion de causer avec les hommes du peuple, garçons d'hôtel et chauffeurs de taxis, commis de magasins et autres. Nous croyions, non sans raison, apprendre plus par eux qu'à courir après un témoignage du Premier ministre ou de M. Churchill. Lequel témoignage n'aurait pas été facilement obtenu.

De façon générale, le régime travailliste paraît peu prisé dans la capitale de l'Empire. Tout le monde, ou à peu près, nous sembla désirer sa disparition. Personne ne se gênait de le dire, même à des étrangers. On exprimait couramment l'opinion que l'Angleterre ne se relèverait jamais, économiquement parlant, tant et aussi longtemps que les travaillistes y garderaient la haute main. Des personnes rencontrées, toutes souhaitaient la défaite aux urnes de M. Attlee et de ses collègues, regrettaient la faiblesse du parti libéral et sa passivité dans la lutte, son inhabileté à susciter des candidats de valeur. On faisait foi à M.

(suite à la page 4)

Annonces classifiées

À QUI LA CHANCE?

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, âgé de 25 à 50 ans, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenu dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dépt. Q-M-7A, 350, St-Roch, Montréal, Qué.

Bonnes demandées

Bonnes demandées. De préférence les deux soeurs. Bon salaire. S'adresser à Dr J.-Edgar Denault, Montmagny.

MAISON À VENDRE

Maison en très bon ordre, très bien située, rue St-Jean-Baptiste. En face de l'Unité Sanitaire. Libre dans le moment. Prix avantageux.

Georges-E. Fournier,
Montmagny.

À VENDRE

Appareils pour salon de coiffure; séchoir "Eugène", coiffeuse "Elite", miroir: 40 x 50.

Mme J.-G. Boulet,
Tél.: 256

Rue Taché, Montmagny.

St-Roch des Aulnaies

FUNERAILLES DE M. JOS. CHOUINARD

Récemment, eurent lieu en notre église, les funérailles de M. Joseph Chouinard, décédé à l'âge de 75 ans et 6 mois, après une courte maladie. Il était l'époux de feu Azéline Ouellette.

Le service fut chanté par M. le curé H. Barabé. La croix était portée par M. Arsène Bernier. La dépouille mortelle était portée par MM. Ernest Thériault, Albert Pelletier, Eugène Harton, Odilon Dubé, Charles Boucher et Gérard Laplante. La quête fut faite par MM. Gérard et Marcel Thériault. M. Nelson Levesque conduisait le char funéraire.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, M. Fernand Chouinard de Kénogami, et M. Adrien Chouinard, de St-Roch. Trois filles: Mmes J.-Napoléon Gagnon (Anna), Adélarde Gagnon (Rose-Alma) et Mlle Antonia Chouinard, toutes de St-Roch. Ses belles-filles: Mmes Fernand Chouinard (Rose de Lima Gagnon), Adrien Chouinard (Graziella Picard). Ses gendres: MM. J.-Napoléon Gagnon, Adélarde Gagnon, son demi-frère: M. Pierre Caron, de Ste-Louise; ses petits-enfants: Eugène, Henri, Aline, Georgette, Suzanne, Jacqueline, Jean-Luc et Léopold Gagnon. Ovila Picard, Mlle Florence Picard, Cécile, Roger, Collette Gagnon, Gaétane, Clément Chouinard de St-Roch; Réjean, Réjeanne et Marcelle Chouinard de Kénogami, plusieurs neveux et nièces. M. et Mme Josaphat Jean, M. et Mme Denis Dubé, M. et Mme Rosario Moreau, M. Wilfrid Moreau de St-Jean Port-Joli, M. et Mme Alph. Pelletier, M. et Mme

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich" point d'ourlets à bord picots, boutons couverts ou pour vous procurer corsets et brassières de Marque "Nature Rival", rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté

Rue St-Thomas, Montmagny
20 j.n.o.

À VENDRE

Poêle et fournaise à vendre
Les deux chauffant au bois et au charbon
Prix très avantageux.

Mme Adélarde Roy,
Montmagny, Station.

À LOUER

Deux chambres confortables à louer à
bonnes conditions. S'adresser à:

Mme Gérard Blais,
Rue Montcalm, Montmagny Station.

Bonnes demandées

Bonne demandée pour service général.
S'adresser à Madame Clément PROULX,
Montmagny Station.

À VENDRE

AUTOMOBILE FORD, modèle 1939.
JOS. PARADIS,
agent Imperial Oil
Tél.: 138

Rue Collin, Montmagny

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:—

Lundi, 10 avril: FETE LEGALE.

Mardi, 11 avril: St-François:

Clinique de bébés: 2 hrs à 3 hrs
(Pas de clinique dentaire à Montmagny.)

Mercredi, 12 avril: St-Pierre:

B.C.G.
Montmagny: Cours au couvent.

Jendredi, 13 avril: Montmagny: Clini-
que de bébés à l'Unité sanitaire.

Vendredi, 14 avril: St-Pierre:

B.C.G.
St-François: Clinique dentaire.

N.B.—Le 1er mai les bureaux de l'Unité Sanitaire de Montmagny seront démenagés dans un endroit plus central, soit dans la bâtisse neuve attenante au Cinéma Lafontaine, rue St-Jean-Baptiste.

A l'avenir, il n'y aura plus de clinique à la Salle des Chevaliers de Colomb. Ce changement ne se fera toutefois que le 1er mai 1950.

Dr A. DUMAS, M.H.

Stanislas Charrois, M. et Mme Nérée Charrois, Mlle Jeanne Charrois, M. Rolland Charrois, M. et Mme Noël Deschênes, de St-Roch, M. et Mme Philippe Desrosiers, M. et Mme Maxime Caron de St-Aubert, M. et Mme Camille Dufour, Mlle Madeleine Caron de Ste-Louise.

RETRAITE FERMEE:

Un bon groupe de dames et demoiselles ont fait la retraite fermée organisée par le cercle Jeanne d'Arc, qui avait lieu à Notre-Dame du Cénacle, du 28 février au 3 mars. Nommons Mmes Joseph Bélanger, présidente, Joseph-Ernest Pelletier, secrétaire, Mme Roméo Jean, Mme Omer Gamache, Mme Alfred Pelletier et Mme Joseph-Amédée Létourneau, Mlles Pauline Marier, Fernande Caron, Jeannine Daigle, Jeannine, Alexandre et M.-Jeanne Castonguay.

St-Roch des Aulnaies

DECES:

Dernièrement, est décédé M. Joseph Chouinard, âgé de 76 ans 6 mois, époux de Dame Azéline Ouellet. Le défunt laisse deux fils: Adrien et Fernand Chouinard; trois filles: Mmes Adélarde Gagnon et Napoléon Gagnon, ainsi que Mlle Antonia Chouinard. Son frère: M. Pierre Caron de Ste-Louise. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos sympathies à la famille éprouvée.

VA-ET-VIENT:

Mlles Jeannine Alexandre et Jeannine Daigle ont passé un séjour à Québec.

M. et Mme Renald Mercier de Tourville sont venus faire visite à Mme Alfred Deschênes.

M. Gérard Lizotte était à Ste-Louise pour un voyage d'affaires.

M. Philippe Arton s'est rendu à Ste-Anne dernièrement.

Mmes Joseph Pelletier et Joseph Létourneau ont passé quelques jours à Québec.

M. Lucien Alexandre et Roland Daigle se sont rendus à St-Onésime dernièrement.

Mme Thomas Gauthier était à Ste-Anne ces jours-ci.

Mlle Dulcinea Deschênes était en visite chez son beau-frère, M. D.-A. Daoust de Ste-Anne.

M. et Mme Amédée Rouleau de Ste-Anne ont rendu visite à M. et Mme Gérard Lizotte.

"RELATIONS"

AVRIL 1950

Editoriaux — Son Excellence Mgr Léger. — Lumière sur notre monde du travail. — Paroisse et démocratie au Canada français. — Il faut y voir clair.

Articles — Nos médecins et le procès Sander — Georges Van Belleghem. — Sur une prédiction d'Arnold Toynbee — Richard Arès. — Réflexions sur le chômage — André Roy. — Carrefour 50 — Marie-Joseph d'Anjou. — Boston et la lecture publique — Juliette Chabot.

Commentaires — Avantages de la coopération. — La Revue du Barreau. — La presse catholique et l'opinion publique. — Le séminar de Laval. — Accroissement naturel et immigration.

Au fil du mois — Cartel d'action morale et sociale. — Le changement de l'eau en vin. — Marchands de la campagne et bière. — M. Groulx à la radio. — Concours de français. — Cours de bien-être social. — La betterave à sucre dans le Québec.

Correspondance — Répertoire de l'éducation populaire. — Echanges internationaux.

Articles — Service social et vie intérieure — Marie-Paule Vinay. — "Signification du marxisme" — Frédéric Saintonge. — L'"Etablissement rural" va vous tendre la main — Albert Plante. — Horizon international — Joseph-H. Ledit. — Désordre de l'homme — Luigi d'Apolonia.

Les livres — Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui. — Petit catéchisme de la vie d'oraison. — Les principes d'un esprit social chrétien. — Christianisme et Société. — Les Vingt Siècles du Français. — Mes confessions. — Saint François d'Assise. — L'histoire merveilleuse du bienheureux Simon de Rojas, de l'Ordre de la Très-Sainte-Trinité. — Suscipe Domine. — Soixante ans d'effort allègre. — Mozart sur le disque.

En trois mots — Abonnement: \$2.50 par année — le numéro: \$0.25.

"RELATIONS"

8100, boulevard Saint-Laurent,

Montréal-14, P.Q.

Vendôme 2541

Ce qu'on lisait dans "LE PEUPLE"

En 1900

La Comédienne Sarah Bernhardt joue "Vaiglon" à la Nouvelle-Orléans. Les spectateurs enthousiasmés la reconduisent à son hôtel sur leurs épaules.

Le capitaine Bernier projette d'organiser une expédition pour se rendre au Pôle Nord.

En 1925

M. le Dr Arthur Vallée de Québec, donne une conférence sur un voyage en Afrique; il est présenté sous les Auspices de l'Association littéraire et Artistique.

A Montmagny, le 6 avril ont lieu les funérailles de Mlle Joséphine

Boulet, décédée à l'âge de 22 ans et 3 mois.

A Notre-Dame du Rosaire, des cours d'enseignement ménager sont organisés par le Cercle des Fermières.

En 1940

Mgr J.-Alfred Paré, ancien curé, de Montmagny, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 avril. Il était âgé de 76 ans. Il fut curé de Montmagny de 1920 à 1933.

La population de Montmagny rend un témoignage d'estime à M. Napoléon Fortier, décédé après avoir été sacristain durant 40 ans.

M. Julien Beaumont, de St-Pierre, abat un ours avec un baton de trois pieds.

Kamouraska

DECES:

Le 24 mars, est décédée Dame Aurore Desjardins, épouse de feu François Laplante, à l'âge de 83 ans 6 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 27 mars au milieu d'une nombreuse assistance.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

MALADES:

Madame Michel Pelletier, ainsi que M. Robert LaBrie, sont de retour de l'Hôpital. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

VA-ET-VIENT:

Mme Yves Bérubé de St-Pascal, ainsi que Mlle St-Pierre de Ste-Hélène, en visite chez des parents.

Mme Lionel Boucher, Mlle Marguerite Levesque ont passé quelques jours chez sa soeur, Révérende Mère St-Adolphe, qui est convalescente au Couvent de Plessisville.

M. Lavoie de St-Jean Port-Joli chez sa soeur, Mme Henri Raymond.

Mme Israël Michaud en visite chez M. et Mme Yves Bérubé de St-Pascal.

M. et Mme Albert Martin de Rivière-Ouellet chez Mme Rodrigue LaBrie récemment.

BAPTEMES:

Le 20 janvier, a été baptisée Marie-Louise, enfant de M. et Mme Bertrand Levesque. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Michaud, de Manchester, N.H., grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Lionel Boucher, tante de l'enfant.

Le 4 février, a été baptisé Joseph, Albert, Jean, Marc, Benoit, enfant de M. et Mme Gérard Drapeau (née Alma LaBrie). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Pelletier, cousins de l'enfant. Porteuse: Mme Ludger Drapeau, tante de l'enfant.

Bingo de la L. C. F.

Mercredi, le 12 avril 1950, à 8 heures P.M., dans la Salle du Conseil (Hôtel de Ville), aura lieu un Bingo organisé par la Ligue Catholique Féminine. Seules les ligueuses seront admises, pourvu qu'elles aient payé leur contribution pour 1950.

FERMIÈRES

La réunion mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu à l'Hôtel de Ville, mardi le 11 avril, à 2 heures p.m.



AUX EXPLOITANTS DES BOIS ET FORÊTS!

A compter du 1er avril, vos employés sont assurés en vertu des dispositions de la Loi sur l'assurance-chômage. En conséquence, vous devrez verser des contributions à leur égard à partir de cette date.

Si vous employez des travailleurs dans l'industrie du débit et de l'exploitation des bois, vous devrez:—

1. Vous inscrire à votre bureau national de placement;
2. Vous procurer des livrets d'assurance pour vos employés;
3. Obtenir les renseignements relatifs au versement des contributions et à l'échelle de ces contributions.

Votre bureau national de placement est prêt à vous fournir tous les renseignements nécessaires. Toutes les scieries et tous les ateliers de rabotage sont assurés en vertu de la Loi à compter du 1er avril sans égard au nombre de semaines qu'ils fonctionnent.

Prière de noter qu'il n'est pas nécessaire que les fermiers et toute autre personne dont l'occupation normale n'est pas assurée soient assurés s'ils travaillent 60 jours ou moins par année dans le débit et l'exploitation des bois et s'ils demandent une exception.

Pour plus amples détails, veuillez vous mettre en rapport avec le bureau national de placement le plus rapproché.

COMMISSION

D'ASSURANCE-CHÔMAGE

C. A. L. MURCHISON J. G. BISSON R. J. TALLON
Commissaire Commissaire en chef Commissaire

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

Caisse Nationale d'Assurance-Vie

Extraits du rapport du président

Messieurs,

Grâce à la confiance dont m'honorent une fois de plus nos administrateurs, j'ai l'agréable devoir de vous présenter le quatrième rapport annuel de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie. Pour en bien saisir la portée, je vous prie de retenir ce fait: A la fin de l'exercice de 1948, le montant d'assurance en force était de \$12,638,095.92; à la fin de l'exercice de 1949, il représente une somme de \$14,716,900.07, soit une augmentation de 16.45% du montant de l'année précédente.

Cet accroissement du chiffre des ventes doit nécessairement se traduire par un accroissement de revenus. Aussi ont-ils passé de la somme de \$201,455.58 en 1948 à celle de \$258,933.24 en 1949, soit une augmentation de 28.53% des revenus de l'année précédente.

* * *

Les réclamations au décès heureusement n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions. Elles se chiffraient en 1948 à \$16,374.57 soit \$1.30 par \$1,000.00 d'assurance en vigueur. A la clôture du dernier exercice elles étaient de \$48,467.37 soit \$3.29 par \$1,000.00 d'assurance en vigueur.

Quant au taux moyen de nos placements, il s'est légèrement accru de 3.63% à 3.76%.

Fidèle à sa politique de diversifier les valeurs de notre Société, notre conseil d'administration a augmenté les placements hypothécaires de \$44,600.00 à \$291,611.41. Les intérêts de la plupart des prêts que représente cette somme n'étant encore échus en 1949, c'est surtout au cours de l'année 1950 que le taux moyen de nos placements augmentera de façon appréciable.

Permettez-moi de profiter, messieurs, de cette occasion pour souligner à votre attention quelques initiatives heureuses qui ont vu le jour au cours de l'année 1949.

Sans attendre l'échéance conventionnelle de cinq années, nous avons payé, tel que promis à l'assemblée générale de l'an dernier, un dividende aux assurés inscrits en 1946, comme porteurs de polices à participation. C'est le désir de votre conseil d'administration de renouveler ce geste cette année et les années subséquentes, si une saine administration le justifie.

Votre conseil d'administration a de plus établi un service d'assurance spéciale dont peuvent bénéficier tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. C'est une des plus belles initiatives que son président général, Monsieur Arthur Tremblay rêvait depuis longtemps de réaliser; il convient de l'en féliciter. Nos agents ont là d'excellentes occasions, non seulement de rendre service à une clientèle bien préparée à les recevoir, mais de plus de pénétrer dans le champ plus vaste de l'assurance ordinaire.

* * *

Je remercie, messieurs, mes collègues du conseil d'administration, le personnel intérieur et extérieur de leur généreux concours dans les tâches que nous avons entreprises ensemble et j'invite monsieur Henri Ouimet, secrétaire-trésorier, à vous lire le bilan du dernier exercice.

Montréal, ce 28 mars 1950.

Le Président,

(signé) L.-A. FRECHETTE

Promesses de conservation

Dès la semaine prochaine, le comité des ressources naturelles de la Section junior du Montreal Board of Trade interviendra à la semaine de la faune la jeunesse étudiante, les membres des clubs 4-H, les cercles des jeunes agriculteurs et les scouts de toutes les régions du Québec. Des démarches ont, en effet, été entreprises en collaboration avec le ministère de l'Instruction publique, les associations de scouts, la direction des Clubs 4-H, le ministère de l'Agriculture, la Fédération et la Société des pêcheurs sportifs du Québec et le Casting Club, en vue de disséminer, de par toute la province, des promesses de conservation gracieusement fournies par la Fédération des Associations de Chasse et de Pêche du Québec.

Cette promesse de conservation, qui a déjà été signée par l'Hon. Louis St-Laurent, Premier ministre du Canada, l'Hon. Maurice Duplessis, Premier ministre de la province, l'Hon. C.-E. Pouliot, Ministre de la chasse et des pêcheries, et plusieurs autres ministres, se lit comme suit:

Je m'engage, en qualité de canadien, à sauvegarder les ressources naturelles de mon pays, le sol, les minéraux, les forêts, les eaux de la faune.

On a commencé la distribution de ces promesses à toutes les classes comportant des élèves de huit ans et plus, et à tous les autres groupes mentionnés précédemment.

Chacun des chefs des groupes de scouts de la province en recevra des copies pour son groupe. Afin de faciliter la tâche des professeurs et des chefs des groupes intéressés, on leur adressera une lettre leur énonçant les grands principes de la conservation.

Bel hommage à M. J.-B. Plourde

Un ultime tribut d'hommage a été rendu à la mémoire de sieur J.-B. Plourde, lundi le 27 mars dernier, en l'église de l'Islet, où le service funèbre a été chanté à 9 heures 30, à la suite duquel le convoi funèbre s'est reformé à destination de Rivière-Ouelle, lieu de l'inhumation, et où un Libera a été chanté à l'église paroissiale.

Outre son épouse (née Régina Guy), le regretté disparu laisse dans le deuil trois fils et cinq filles: Mme Albert Hudon (Marguerite), de Malartic; Révde Soeur Ste-Léopoldine, C.N.D., de St-Romuald; Soeur A.-M. Plourde, S.G.M., supérieure à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal; Mlle Gabrielle Plourde, de l'Islet; Mme G. Fafard (Blanche), de Windsor-Mills; le docteur Gérard Plourde, chirurgien-dentiste, de l'Islet; Guy, employé des chemins de fer Nationaux, de Ste-Anne de la Pocatière; René, électricien, de Noranda, Abitibi;

ses frères: Léon Plourde, de Pawtucket, R.I.; Georges Plourde, Salem, Mass.; Emile Plourde, Exeter, N.H.; sa soeur: Mme Jos. Boucher (Eugénie), de Pawtucket, R.I.; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Jos. Guy, Riv.-du-Loup; M. le notaire et Mme J.-A. Guy, de Montréal; Révde Soeur Catherine Guy, des SS. de la Charité, de Toledo, Ohio; M. et Mme Geo. Guy, Montréal; M. et Mme Charles Guy, Montréal; Mme Sylvio Richard, Riv.-du-Loup; Arthur Guy, St-Félicien; ses belles-filles: Mme Dr Gérard Plourde (Lucille Lebeuf), Mme Guy Plourde (Alice Landry), Mme René Plourde (Simonne Lévesque); ses petits-enfants: Marius Hudon, Jean-Guy, Colette et Bertin Plourde, Réjean et Daniel Fafard, Andrée, Diane, Jean-Louis, et Nicole Plourde.

Portait la croix, M. Léonce Gamache. La dépouille mortelle: MM. Marcellin Létourneau, Philippe Bé-

langer, Léonce Moreau, Capt. Alf. Brisebois, Dr Philippe Leclerc, Gilbert Manseau.

M. l'abbé Pierre Crépault, curé de l'Islet, présida la levée du corps, et le service a été chanté par l'abbé Armand Dubé, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, assisté de MM. les abbés Wilfrid Dubé, curé de St-Onésime de Kamouraska, et S. Bourque, curé de Robertsonville, Mégantic.

Dans les stalles du sanctuaire on voyait M. l'abbé Aurèle Hudon, curé de Ste-Anne de la Pocatière, M. l'abbé Rolland Michaud, vicaire à Ste-Anne, M. l'abbé Geo. Dumais et M. l'abbé J.-P. Bois, vicaires à l'Islet.

M. l'abbé S. Théberge, curé de Rivière-Ouelle, officiait pour le chant du Libera.

Au départ de la résidence funéraire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par les fils du défunt: le Dr Gérard Plourde, Guy Plourde, et René Plourde; son frè-

(suite à la page 5)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1949

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE



ACTIF

ACTIF INSCRIT AUX LIVRES:—

Obligations:

Dominion du Canada et Gouvernements Provinciaux	524,743.50	
Cités, Villes et Municipalités de la Province de Québec	382,399.49	
Fabriques paroissiales de la Province de Québec	63,276.35	
Industrielles	79,992.00	1,050,411.34

Actions de corporations canadiennes	228,438.64	
Prêts hypothécaires	291,611.41	
Prêts sur polices	1,158.10	
Comptes en suspens	303.64	
Espèces en caisse et en banque	18,444.39	

Total de l'Actif aux livres

1,590,367.52

AUTRE ACTIF:—

Intérêts dus et courus sur placements	11,190.69	
Primes dues, non collectées et différées (nettes)	16,367.57	
Divers	7,245.95	34,804.21

\$1,625,171.73

PASSIF

PASSIF AUX ASSURÉS:—

Réserves mathématiques nécessaires pour faire face aux engagements de la compagnie envers ses assurés	560,073.55	
Réclamations en voie de règlement	28,022.89	
Provisions pour décès non rapportés	10,000.00	
Dépôts sur propositions d'assurances	265.25	
Primes payées d'avance	4,014.64	
Dividendes dus et impayés	503.77	602,880.10

AUTRE PASSIF:—

Dépenses dues et accrues	14,632.65	
Comptes en suspens	2,295.82	
Réserve pour placements	10,000.00	26,928.47

629,808.57

SURPLUS NON ATTRIBUÉ

995,363.16

\$1,625,171.73

Approuvé pour le Conseil d'Administration:

Le président: L.-A. FRÉCHETTE.

Le secrétaire-trésorier: HENRI OUIMET.

Montréal, le 14 février 1950.

CERTIFICAT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons vérifié la comptabilité de la Caisse Nationale d'Assurance-Vie, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1949, et après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires, nous certifions que le Bilan ci-contre, ainsi que les cédules y-annexées, sont conformes aux livres et à la documentation soumise, et représentent, à notre avis, la situation financière de la Compagnie, le 31 décembre 1949.

Les placements qui composent le portefeuille de la Compagnie ont été vérifiés par nous, personnellement, et paraissent au Bilan, conformément aux données autorisées par le Département des Assurances de la Province de Québec.

Les réserves mathématiques nécessaires pour faire face aux engagements envers les assurés, ont été établies par l'actuaire de la Compagnie, et acceptées par nous, telles que présentées.

Montréal, le 20 février 1950.

VICTOR PELLETIER, C.A. } Vérificateurs.
FERNAND RHEAULT, C.A. }

41 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

HARBOUR 3291

QUÉBEC

EMMANUEL FORTIN, gérant, 325, blvd Charest - Chambre 301 - Tél.: 2-4824

Vous avez le RHUME?

Enrayez-le avec le

LINIMENT MINARD

TRIOMPHE DE LA DOULEUR

Grosse bouteille économique 65¢

35¢

Aspirez simplement les vapeurs adoucissantes, bien-faisantes pour obtenir prompt soulagement. Son action est rapide! Procurez-vous une bouteille aujourd'hui. 17F-46

EN ANGLETERRE

(suite de la page 2)

Churchill, non sans se demander si les conservateurs n'en eussent imposé davantage sous la houlette de M. Anthony Eden. A qui voulait l'entendre, on disait que les conservateurs avaient des chances de l'emporter dans les circonscriptions urbaines, mais que le vote ouvrier, chez les mineurs surtout, maintiendrait probablement au pouvoir l'élément socialisant.

Le 23 février, jour du vote, nous étions de nouveau à Londres, devant nous envoler le lendemain pour le Canada. A mesure que les résultats de la journée entraient, les figures déjà longues des Londoniens s'allongeaient. Jamais nous ne vîmes hommes aussi désappointés que ces Anglais qui souhaitaient un mode de vie progressif, se voyaient condamnés à subir celui qu'ils exécraient. Qu'arrivera-t-il maintenant? Je l'ignore. chose certaine, les espoirs de renouveau tombèrent à plat avec la victoire travailliste, si mince fût-elle. Des hommes d'affaires nous avaient dit, la semaine d'avant, qu'il ne leur resterait qu'une issue, M. Churchill restant sur le carreau: quitter l'Angleterre, fuir, s'établir ailleurs, se refaire une vie à l'étranger. Mettront-ils à exécution la menace voilée?

Harry BERNARD

Collège Sacré-Cœur

COMITE DES JEUX

Rév. Frère Basilien, S.-C.,
 Directeur des Jeux.
 Président: Roland Chassé.
 Vice-président: Denis Caron.
 Secrétaire: Alexandre Corriveau.
 Trésorier: Jean-Paul Samson.
 Conseiller: André Samson.

LIGUE SENIOR

ST-MATHIEU: Chassé, R., Capt.,
 Létourneau J., Corneau C., Gagnon
 R., Veilleux D., Maloney F., Brochu
 P., Piuze G., Jacques S.

C. S.-C.: Corriveau, Alexandre,
 Capt., Turcotte A., Paradis J., Lan-
 glois Jean-P., Caron J., Fortier M.,
 Lemay L., Gasse H., Giasson Y.

ST-THOMAS: Caron D., Capt.,
 Boudreau B., Marticotte D., Malo-
 ney D., Blais D., Beaudoin G., Ro-
 bin R., Labrie G.

	J	G	P	N	Pts
St-Mathieu	12	5	4	3	13
C. S.-C.	12	5	5	2	12
St-Thomas	12	4	5	3	11

LIGUE INTERMEDIAIRE

C. S.-C.: Miller D., Capt., Collin
 Jean-M., Deschênes A., Chassé C.,
 LeBlanc T., Martin D., Nicol M.,
 Gagné R., Jeffrey J.

7 UP: Tremblay G., Capt., St-
 Cyr M., Boulanger C., Giasson A.,
 Mathurin D., Dumas J., Godbout
 B., Paquet G., Gosselin W.

CANADIEN: Talbot G., Capt.,
 Collin M., Picard G., Paquet J., Cha-
 rest L., Langlois Jean-G., Pelletier
 A., Chouinard Jean-P.

	J	G	P	N	Pts
C. S.-C.	12	6	3	3	15
7 UP	12	4	5	3	11
Canadien	12	3	5	4	10

LIGUE JUNIOR

AIGLES: Brochu A., Capt., Pa-
 quet Jean-M., Collin J.-P., Jacques
 J., Lemieux O., Truchon J., Bois-
 sonneault G., Marquis R., Tondreau
 H.-L.

AS: Chassé R., Capt., Truchon
 W., Vaillancourt G., Fortin G., Ga-
 mache G., Laberge Jean-M., Blouin
 C., Leblanc Jean-L., Taschereau A.

ROYAL: Peters R., Capt., Mar-
 quis G., Picard A., Paradis R., Tan-
 guay D., Anctil H., Paradis J., Ma-
 dore P.-P.

	J	G	P	N	Pts
Aigles	12	6	4	2	14
AS	12	5	6	1	11
Royal	12	5	6	1	11

LIGUE DU DIMANCHE

FRANCS-RIGOLOS: Chouinard
 M., Capt., Paquet G., Chassé F.,
 Walsh L., Madore J., L'Heureux J.,
 Laliberté R., Boulet Jean-Y., Du-
 val L.

OH BOY: Gosselin F., Capt., Pot-
 vin R., Beaudry Jean-M., Normand
 Jean-C., Lesage G., Sheedy A., Pa-

Bel hommage à M. J.-B. Plourde

(suite de la page 4)

re, Léon Plourde; ses gendres, Al-
 bert Hudon et G. Fafard; ses
 beaux-frères, Jos. Guy, Rivière-du-
 Loup, Georges et Charles Guy, de
 Montréal.

Dans les rangs du défilé on re-
 marquait MM. Jeon Lesage, député
 de Montmagny-l'Islet, à la Cham-
 bre des Communes, Wilfrid Sam-
 son, député de Québec-Comté, Ar-
 thur Massé, député de Kamouraska,
 l'hon. sénateur Fernand Fafard, G.-
 W. Lévesque, N.P., Montréal; Dr
 Phil. Michel, Québec; Wellie Plour-
 de, Lac St-Jean; Révd Frère Luc-
 cien, Port-Alfred; Claude Guy,
 Port-Alfred; Léo Guy, St-Joseph
 d'Alma; Jos. Ouellet, Giffard; capt.
 Emile Fournier, maire de l'Islet
 village; Léon Laberge, maire de
 l'Islet Station; Médéric Ménard,
 Edouard Giasson. De Montmagny:
 MM. Maurice Marquis, Paul Ca-
 sault, Roger Raymond, Florent Le-
 gendre, Louis-O. Roy, maire de
 Montmagny; André Béchar, Henri
 Boulet, Edouard Boutin, Hector Le-
 clerc, Jos. Lacasse, R.G.C.C., Nar-
 cisse Morin.

De Sainte-Anne de la Pocatière:
 MM. Léonard Bossé, R. Caron, Jo-
 seph Massé, Arthur Dionne, Lau-
 rent Bérubé.

De St-Jean Port-Joli: MM. G.
 Laboissonnière, Léo Caron, Léon
 Toussaint, J.-B. Toussaint, Lucien
 Paré, Edm. Dionne.

De Rivière-Ouelle: MM. Armand
 Gagnon, Ls-Phil. Lévesque, Capt.
 Chs Pelletier, Laurent Dubé, Omer
 Garon, maire de St-Denis de Kam-
 mouraska, Jean Langlois, Franç.
 Roy, A. Brisson, St-Vallier, Léopold
 Hudon, St-Germain, Kam., Adé-
 lard Emond, et un très grand nombre
 d'autres dont les noms nous échap-
 pent.

La Maison Charles-H. Dubé, de
 Montmagny, avait la direction des
 funérailles.

Nous prions tous les membres de
 la famille en deuil d'agréer l'ex-
 pression de nos vives condoléances.

radis W., Blanchette L., Fontaine
 E..

	J	G	P	N	Pts
F-Rigolos	9	4	3	2	10
OH BOY	9	3	4	2	8

ARBITRES: Rév. Frère Chs-Emi-
 le & Ls-Gilles. Laval Paquet, Roger
 Hébert, R. Chassé, A. Giasson.

JUGES DE BUTS: Marier J.,
 Imbault G.-H., Samson M., Samson
 A., Dufour M., Rouillard D., Va-
 chon A., Imbault A.-A.

CHRONOMETREURS: Samson
 Jean-P., Samson A., Walsh L., Ga-
 gnon P.-E..

MISE AU POINT

La nouvelle de la fondation d'une
 ligue JUNIOR, a provoqué diverses
 réactions. Le refus d'admission de
 plusieurs équipes qui auraient aimé
 jouer dans le circuit, a provoqué,
 comme on pouvait s'y attendre, du
 mécontentement. à

Pour éclairer les faits, et jeter
 les derniers fondements de la ligue,
 les organisateurs se réunissaient de
 nouveau le 27 mars. A cette assem-
 blée, M. Léopold Côté a été nommé
 vice-président de la ligue, tandis
 que M. Bertrand Montminy était
 nommé secrétaire. Votre humble ser-
 viteur était nommé publiciste. C'est
 à cette assemblée que M. Robert
 Morin s'est présenté pour avoir une
 réponse à une demande qu'il avait
 faite d'entrer dans la ligue avec
 un club; le St-Mathieu.

M. Paul Paris président de la li-
 gue lui a donné les décisions qui
 avaient été prises sur cette question
 à l'assemblée du 20 mars. A cette

assemblée, les quatre capitaines qui
 dirigeaient des clubs en 1949 ont
 accepté encore cette année de diri-
 ger un club dans la ligue. Il a été
 décidé que comme l'an passé, il n'y
 aurait que quatre clubs dans la li-
 gue; par conséquent la ligue ne
 pouvait accepter les 6 ou 7 deman-
 des qui lui étaient faites, il a donc
 fallu les rejeter. Parmi ces deman-
 des, il y avait le club de St-Mathieu
 représenté par un bon sportif, M.
 Robert Morin. Malheureusement,
 certains joueurs de ce club semblent
 prêter à notre refus d'autres rai-
 sons.

Nous le répétons, les raisons qui
 nous ont amené à refuser le St-Ma-
 thieu, sont les mêmes qui nous ont
 forcés de refuser les autres deman-
 des. Et ce n'est pas seulement le
 club dirigé par M. Laberge et R.
 Michaud, qui a décidé ce règlement,
 mais bien les autres capitaines et

tous les membres de l'organisation
 de la ligue.

M. Morin nous a dit que naturel-
 lement il était un peu déçu, que son
 équipe comptait de bons joueurs, et
 qu'il aurait aimé la voir figurer
 dans la Junior; en vrai sportif, il
 a quand même offert ses services
 en aidant la ligue. Donc ces joueurs
 peuvent comme tous les autres être
 admis dans la Junior.

L'encouragement et les bons mots,
 que les organisateurs de la ligue
 ont depuis le début, ne sont pas
 pour ralentir l'entrain et l'enthousiasme
 qu'ils mettent à s'organiser.
 Ils savent que le bon fonctionne-
 ment d'une ligue dépend surtout de
 son organisation.

Il est à espérer que leurs efforts
 seront couronnés d'un franc succès.

M. ROUSSEAU
 Publiciste de la ligue Junior

MOIS DE MARS

Nos premières au Couvent

Immatriculation: Mlles Jeannine
 Casault, Rollande LeBlanc, Agathe
 Bonneau, Germaine Casault, Noëlla
 Gaudreau.

3e année Lettres-Sciences: Rachel
 Noël, Colette Collin, Colette Anctil,
 Janine Anctil.

2e année Lettres-Sciences: Su-
 zette Courcy, Thérèse Moreau, Pier-
 rette Biron, Louise Boulet.

1ère année Lettres-Sciences: Jean-
 nine Morin, Marie-Paule Lainesse,
 Nicole Gagnon, Angéline Chabot.

7e année: Rollande Masson, Reina
 Boucher, Renée Dumas, Marie-An-
 ge Lebel.

6e année: Claudette Rousseau,
 Marthe Drouin, Denise Talbot, Oli-
 ve Legendre.

5e année: Lise Tremblay, Louise
 Pelletier, Colette Fortin, Louise La-
 berge.

4e année: Louise-Marie Morin,
 Micheline Talbot, Micheline Lebel,
 Louise Morin.

3e année: Jeannine Fortin, Lise
 Genest, Hélène Nicole, Diane Cla-
 vet.

2e année: Renée Fournier, Carole
 Carignan, Lucille Marineau, Pauli-
 ne Robin.

1ère année: Micheline Cloutier,
 Pauline Rioux, Lise Paris, Yolande
 Lavoie.

Garçons

2e année: Raymond Béchar, An-
 dré-Louis Pelletier, André Marceau,
 Gilbert Normand.

1ère année: Yves Pelletier, An-
 dré Nicole, Roger Blais, Gaston
 Nicole.



"Je m'en vais
 à la banque"



C'est là l'une des centaines de
 personnes qui, chaque jour, se
 rendent à la succursale de la
 banque, au coin de la rue.

On y voit des déposants qui apportent leurs
 chèques de paye, des détaillants qui vont
 mettre en lieu sûr la recette de la journée, des
 gens qui veulent consulter le gérant à propos
 d'emprunts, d'autres encore qui désirent
 encaisser des chèques. Tout cela, c'est la
 besogne courante de la succursale.

En dix ans, le nombre des comptes de dépôts a
 passé de 5,000,000 à 8,000,000.

Cela montre que les Canadiens demandent de
 plus en plus à leurs banques une grande variété
 de services. Les banques savent s'accommoder
 aux besoins croissants de la nation.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

Légendes pasciales

(suite de la page 1)

fatiguant du bec les barreaux
 trop étroits.

Les passants s'arrêtent, font
 leur choix et achètent un ou plu-
 sieurs oiseaux; après avoir payé
 et reçu l'oiseau dans ses mains,
 l'acheteur dit: "sois libre" et le
 laisse prendre sa volée.

Cette vieille coutume a le ca-
 ractère d'un symbole. Soit que
 l'on voie, avec les Juifs, dans la
 grande fête, l'anniversaire de la
 délivrance d'un peuple, soit
 qu'avec les chrétiens on y ajou-
 te l'idée d'une grande rédem-
 tion morale, Pâques reste tou-
 jours synonyme de rachat et de
 libération. L'oiseau rendu à la
 liberté est une bien gracieuse fa-
 çon de rappeler la libération de
 l'homme.

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

DE KUYPER

Blended GIN

FONDÉ EN 1695

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
 Distillé au Canada

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

Les sacs de thé Salada
sont toujours commodes
SACS DE THÉ
"SALADA"

Célébrités

Le poste CHRC a inauguré lundi le 27 mars, à 7.25 heures P.M., une nouvelle série d'émissions qui est entendue cinq fois la semaine et qui s'intitule "CELEBRITES". Ce cinq minutes consiste en un reportage saisissant, présenté par Larry Henderson, speaker radiophonique et auteur bien connu qui est actuellement en Europe.

Durant le stage européen de Larry Henderson, "CELEBRITES" permettra aux auditeurs de CHRC d'entendre des interviews vivants de personnalités françaises de réputation mondiale, ainsi que des reportages sensationnels de l'arrière scène politique d'Europe. M. Henderson fera connaître en plus aux auditeurs de la Voix du Vieux Québec, la vie excitante de la Ville Lumière... les progrès de la reconstruction des villes d'Italie démolies durant la guerre... les titulaires de nos ambassades européennes, travailleurs sociaux... étudiants qui, tous et chacun, exprimeront leurs opinions sur les importants développements qui s'effectuent actuellement dans les vieux pays d'Europe.

Si vous êtes faibles, nerveux, sans entrain

Retrouvez vitalité, vigueur, énergie

Ne souffrez plus de faiblesse, lassitude, dépression nerveuse, dues à la pauvreté du sang. Réveillez-vous frais et dispos, soyez plein d'entrain toute la journée, ayez une réserve d'énergie pour le soir. Prenez Ostrex. Contient fer, vitamine B, calcium, phosphore. Tonifie le sang, reconstitue l'organisme, stimule et renforce, améliore l'appétit et la digestion. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez aussi les comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur, entrain, vitalité, à partir d'aujourd'hui. Toutes pharmacies.

Les aventures de Sherlock Holmes à Radio-Canada

Radio-Canada a décidé de compléter le cycle des **Aventures de Sherlock Holmes** en offrant à ses auditeurs une troisième et dernière série pour la saison d'été 1950. On entendra une histoire complète, chaque lundi, à 9 heures, à compter du 3 avril.

Ce qui a fait le succès de Sherlock Holmes, ce ne sont pas des situations dramatiques qui font dresser les cheveux et provoquent des réactions pénibles. Il n'y a pas de cri, de hurlement, de torture, rien qui puisse blesser l'oreille ou effrayer l'auditeur; tout se règle par jeu d'esprit, conclusions savantes, études des moindres détails. Le coupable est toujours découvert et la justice satisfaite. C'est en somme du bon radio, captivant et moral.

On a cherché longtemps les raisons qui ont motivé le succès de Sherlock Holmes, succès qui ne vieillit pas, disons mieux qui se renouvelle sans cesse. Eh bien! c'est cette ingénieuse idée de deux personnages au caractère nettement différent et qui collaborent ensemble pour percer chaque mystère policier.

D'une part Sherlock Holmes, grand, maigre, célibataire invétéré, qui étudie avec succès les infimes

UNE HEUREUSE SUGGESTION

M. Paul Gouin, conseiller technique auprès du conseil exécutif de la province de Québec, a consacré sa causerie du 12 mars à l'importante question des attractions touristiques. Au nombre de celles-ci, mentionnons les festivals de tout genre, concours artistiques, fêtes régionales, expositions, foires artisanales, spectacles folkloriques, grands pèlerinages annoncés plusieurs mois à l'avance par plusieurs pays afin d'inviter les touristes à y assister. On prend soin de coordonner toutes ces manifestations de façon à ce qu'elles aient lieu dans des villes et des villages différents à des époques différentes.

M. Paul Gouin déplore avec raison le fait que nous ayons ici peu de manifestations de ce genre; Mgr Tessier dès 1939 soulignait la vogue extraordinaire dont avaient joui auprès des touristes les célébrations qui avaient marqué les centenaires des Trois-Rivières, de Sherbrooke, du Saguenay, de la Beauce, de l'Abitibi, etc...

Nous avons sous les yeux une petite publication émanant deux fois le mois du Japan Travel Bureau. On y publie à chaque fois les diverses cérémonies ou réjouissances publiques qui auront lieu au Japon le mois suivant et qui sont susceptibles d'intéresser les touristes. On constate que les Japonais ont plusieurs dizaines de fêtes chaque année; les unes à l'occasion d'un changement de saison, les autres ont un caractère religieux, d'autres encore glorifient le travail de la terre, etc...

Chez-nous une quinzaine de démonstrations de ce genre exécutées par des organisations régionales ou locales, suivant un plan d'ensemble, développeraient peut-être notre sens de l'association et attireraient dans notre province un plus grand nombre de touristes.

Un premier pas a été fait dans ce sens par la Société St-Jean-Baptiste de Québec. Grâce à l'amabilité de M. Georges Léveillé, directeur de l'Office provincial de publicité, les feux de la St-Jean du 23 juin et la célébration de notre fête nationale jouiront d'une belle publicité dans les hôtels des États-Unis et les journaux de ce pays.

Jean GAGNON

détails d'une affaire mystérieuse. Cette année encore, Albert Cloutier tiendra ce rôle.

De l'autre, le docteur Watson, petit et rondlet, bon vivant qui a ses idées aussi et qui collabore intimement au succès du grand détective. Il sera incarné par Gaston Dauriac.

Le 10 avril, nous rencontrerons une vieille demoiselle, qui vit seule et bien tranquillement dans sa petite maison qui reçoit un jour, par la poste, un mystérieux paquet contenant deux oreilles humaines.

Cette personne ne se connaît pas d'ennemi et ne comprend pas la raison de cet envoi macabre. De fait les policiers de Scotland Yard sont, eux aussi, incapables de comprendre quelque chose à ce drame nouveau genre. Ils font appel au grand détective Sherlock Holmes lequel, avec son ami le docteur Watson, arrivera aisément à en dénouer le mystère.

CINEMA TACHE

DIMANCHE le 9 et LUNDI le 10:

"SANS AMOUR" (Fr.)

avec Katherine HEPBURN et Spencer TRACY

MARDI le 11 et MERCREDI le 12:

"LA BATAILLE AU RAIL"

avec Hildegard KNEFF et Arnold CULSON

"EVERY GIRL SHOULD BE MARRIED"

avec Cary GRANT et Franchot TONE

JEUDI le 13:

"THE BARKLEYS OF BROADWAY"

Fred ASTAIRE — Ginger ROGERS (color)

VENDREDI le 14 et SAMEDI le 15:

"LA DOUBLE ÉNIGME"

(Version Française)

OLIVA DE HAVILLAND — LEW AYRES

"MANHATTAN ANGEL"

GLORIA JEAN — ROSS FORD

Messe et forum de l'Heure dominicale

Radio-Canada diffusera, le dimanche, de Pâques, la messe de l'Heure dominicale. Le relai se fera de la cathédrale de Chicoutimi.

Quant aux émissions régulières de l'Heure dominicale, elles porteront sur "la sainteté et la vie sociale".

Samedi, le 8 avril, à midi, M. l'abbé Ovilla Bélanger prononcera une brève causerie.

Dimanche, le 9 avril, le forum hebdomadaire réunira, outre M. Bélanger, MM. Marcel Clément et Marcel Crépeau et un autre invité dont le nom n'a pas encore été communiqué.

Symphonie de Mahler

Leopold Stokowski nous fera entendre l'une des oeuvres les plus ambitieuses de Gustav Mahler à son prochain concert avec l'orchestre symphonique de New-York. Il s'agit de la Huitième symphonie qui exige plus de mille interprètes.

Les postes du réseau Français de Radio-Canada (sauf CBF) diffuseront cette oeuvre dimanche, le 9 avril, à 3 heures de l'après-midi. Trois choeurs de New-York et huit solistes participeront à cette exécution.

La Huitième symphonie comprend deux parties. Dans la première Mahler a utilisé l'hymne "Veni Creator Spiritus" et, dans la seconde, la scène finale de "Faust".

La Légion étrangère fut fondée en 1831. En général, seuls les étrangers y sont admis.

Installations et réparations électriques

Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et accessoires électriques

ROGER PROULX

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,

Tél.: 265-W MONTMAGNY

"La menace"

Jeudi prochain, le 13 avril, le "Théâtre Ford" présentera aux radiophiles une pièce de Pierre Frondaie, créée à Paris et intitulée "La menace".

Cette pièce nous fait vivre le drame de la femme qui, ayant commis une faute grave et l'ayant cachée à son mari, voit son bonheur détruit par un brusque rappel du passé.

Françoise Lefort, veuve et libre, s'est éprise d'un homme qu'elle croyait digne d'elle et qui n'était qu'un voleur. Un an plus tard, elle épouse un homme d'affaires, sérieux et intègre, auquel, sur les conseils bien intentionnés d'un ami, elle croit devoir cacher ce malencontreux épisode de sa vie.

Malheureusement, le hasard, quelque temps plus tard, met les deux hommes en présence, dans des circonstances telles qu'elles forcent la pauvre Françoise à faire à son mari un aveu, d'autant plus pénible qu'elle s'y est décidée bien tardivement.

Quelles seront les réactions de l'honnête homme, blessé à la fois dans son orgueil et dans son amour?

Le dénouement d'une telle situation vous sera révélé jeudi soir prochain.

Les principaux interprètes de cette adaptation radiophonique seront Mimi D'Estée, François Rozet et Albert Duquesne.

L'HEURE DE MONTMAGNY C H G B

11 heures à midi

RADIO SERVICE M B C

Atelier de Réparations: STUDIO,
Imprimerie de Montmagny, 24, Du Manoir,
rue Sainte-Marie Tél.: 265 | Tél.: 16



Vous trouvez toujours un
GRAND ASSORTIMENT de
TISSUS À LA VERGE, CRÊPES,
LAINAGES, COTONNADES À
DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

Gérard BOULAY

rue Saint-Louis,
MONTMAGNY

CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en
B. C. Fir de toutes les grandeurs,
panneaux de veneer, laine minérale
de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399

LE SYNDICALISME

L'AUTORITÉ DANS L'ENTREPRISE

La légitimité des titres à l'autorité dans l'entreprise à propriétaire unique ou à caractère familial est basée sur le droit de chacun à gérer ses biens et sur un argument psychologique. Sauf de rares exceptions, l'investissement des capitaux dans de telles entreprises constitue un risque; or, il est dans l'ordre des exigences psychologiques des apporteurs de capitaux d'avoir cette garantie, qu'ils jugent nécessaire, de désigner eux-mêmes l'autorité dans l'entreprise, sans quoi ils renonceraient à risquer leurs argents.

Cet argument a beaucoup moins de force — en a-t-il vraiment? — dans le cas des sociétés anonymes. Les actionnaires, qui sont les détenteurs des capitaux dans ces sociétés ont, en théorie, le pouvoir de nommer l'autorité dans l'entreprise; mais il suffit de comparer le nombre des actionnaires qui prennent part aux assemblées générales à celui de l'ensemble des actionnaires pour estimer à de justes proportions le rôle qu'ils jouent effectivement.

C'est pourquoi, dans ces sociétés, le choix de l'autorité étant laissé à un petit nombre, l'argument psychologique suivant lequel les détenteurs de capitaux n'investissent qu'à la condition de nommer l'autorité est faussé. Car c'est ce petit nombre, qui, par défaut, arrive à détenir une autorité perpétuelle.

On peut se demander si ce n'est pas le sens de l'affirmation de Pie XII, le 5 mai 1949, devant l'UNIA-PAC: "Le propriétaire des moyens de production, quel qu'il soit — propriétaire particulier, association d'ouvriers ou fondation — doit, toujours dans les limites du droit public de l'économie, rester maître de ses décisions économiques", puisqu'il prenait la peine d'indiquer ce qu'il entendait par "propriétaire des moyens de production".

Il est important de distinguer, dans l'autorité, sa raison d'être même et le pouvoir qu'elle comporte. Celui qui, par voie d'hérédité ou de nomination, dirige une entreprise, exerce un pouvoir qui "n'est souvent, comme l'a écrit Jean Proudhon, qu'un fait matériel plus ou moins accidentel". Mais ce pouvoir, s'il est mal fondé et mal exercé, empêchera l'entreprise d'atteindre à sa fin propre qui est son bien commun. C'est donc par une grande valeur morale, un souci éprouvé de justice et des connaissances techniques certaines que le chef d'entreprise pourra s'assurer la confiance et l'acceptation de ses collaborateurs sans avoir recours à la coercition.

Il ne faut pas se faire d'illusions. A la minute où l'ouvrier met en doute la moralité, l'esprit de justice et les connaissances du patron, son obéissance cesse d'être libre et consentie, donc d'être efficace, pour devenir un acte de soumission forcée qu'à la première occasion il

transformera en un geste de ressentiment ou de rébellion.

C'est ce que soulignait, en 1945, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France: Pour réaliser ces progrès sociaux (la promotion ouvrière), des réformes de structures sont nécessaires. Nous sommes prêts à les accueillir. Mais pour qu'elles soient plus efficaces, il importe que l'unité de commandement et que l'autorité du chef d'entreprise, fondés sur la compétence et la moralité, soient pleinement reconnus, qu'il ne soit pas porté atteinte aux droits légitimement acquis, qu'il soit tenu compte avec prudence des capacités de l'économie nationale et que tout esprit de violence soit écarté.

Puisque la Providence a donné à la plupart des chefs d'entreprises le pouvoir qui découle de l'autorité, sans qu'ils y soient parfois pour grand-chose, il importe qu'ils sachent l'exercer d'une façon qui transforme l'obéissance de leurs employés en un geste de collaboration spontanée. Lorsque l'on parle de participation à l'autorité du chef d'entreprise et que l'on conteste au patron l'exclusivité de ses titres à la direction, on n'exprime pas nécessairement des idées marxistes. L'entreprise est une communauté humaine où l'autorité n'est justifiée que par le service qu'elle rend en assurant le bien commun. Trop de patrons n'ont cependant exercé leur autorité qu'en vue de leurs intérêts propres au détriment des travailleurs et, par conséquent, du bien de l'entreprise; de ce chef, ils ont cessé de remplir légitimement leur fonction.

Que faire, dans ce cas, en face de revendications ouvrières très justes? Amener le patronat à maintenir ses positions acquises au cours du siècle dernier, ce qui équivaut, par contre-coup, à s'acheminer vers l'entreprise nationalisée de l'Etat socialiste? Ou encore, ce qui est beaucoup plus sage, entreprendre ensemble, patrons et ouvriers, l'instauration de la démocratie économique chrétienne demandée dans les enseignements pontificaux?

Aujourd'hui, a écrit Thomas Lhoest, il n'y a que deux solutions possibles: celle d'accepter les transferts progressifs des responsabilités aux masses syndicales révolutionnaires, qui devront en faire ensuite un groupe de dirigeants durs et implacables; ou bien celle de développer des transferts progressifs et ordonnés de la responsabilité personnelle à tous ceux qui participent à la production, courant ainsi leur part de risques." Cette seconde solution est sans doute, déclarait le docteur Vittorio Vaccari au dernier Congrès de L'A.P.I., dans l'esprit des principes de la doctrine sociale chrétienne et correspond aux directives données par le Saint-Père aux chefs d'entreprises."

(à suivre)



Horoscope GRATIS
par Jean DuPuy
Psych. Astrolog. Astrolog.
Envoyez votre nom et adresse avec votre date de naissance au long et 15c pour décaler les feuillets de votre calendrier et vous recevrez votre HOROSCOPE GRATIS avec un Porte-Bonheur. Adresses à: JEAN DUPUY, 3004 rue Evelyn, VERDUN, Qué.

Funérailles de Dame Vve Aug. McDonald

Vendredi le 24 mars, à 9 hres en la chapelle de la J.O.C. ont eu lieu les funérailles de dame Marie-Rose Otis, épouse de feu M. Auguste McDonald, décédée le 21 courant à l'âge de 84 ans et 9 mois. Elle était la mère de Mme J.-Amédée Gauthier, de notre ville.

La regrettée disparue laisse dans le deuil ses fils, MM. Michel McDonald, de Sayabec; Cyrille et Adé-lard, de Rimouski, et Paul McDonald. Sa fille: Mme J.-Amédée Gauthier (Marie-Ange), de Montmagny. Ses belles-filles: Mme Cyrille McDonald (Albertine Ouellet), Mme Michel McDonald (Adéla Tremblay). Son beau-frère William Fournier. Ses petits-fils et petites-filles: Emilien Gauthier, Roger Gauthier, Denis et Jean-Marc Gauthier; Mme Roger Gauthier (Pierrette Guillemette), Georgette, Mariette, Claudette, et Lise Gauthier; ses petits-enfants: Rose-Alma, Rolland, Pierre-Paul, André-Albert, Antonio, et Cyrille McDonald.

A la chapelle de la J.O.C. M. le curé A. Painchaud, V.F., présida la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté des abbés G. Gariépy et G. Labbé, comme diacre et sous-diacre. Portait la croix, M. Elzéar Méthot. La dévouille mortelle, Dr Clément Rouleau, M.V., Xavier Caron, Rodolphe Gagnon, Alfred Coulombe, Octave Laberge, Gérard Guay. Conduisaient le deuil: son fils Cyrille McDonald, de Rimouski; son gendre, J.-Amédée Gauthier, ses petits-fils: Emilien, Roger, Denis, Jean-Marc Gauthier.

A la suite des membres de la famille, on remarquait dans le cortège, MM. Bertrand Clavet, Albert Caron, restaurateur; Philippe Casault, Noël Poitras, Delphis Minville, Maurice Couillard, Proc. Giasson, sr; Louis Gaudreau, Gérard Courcy, Roger Raymond, etc. Sè sont rendus spécialement à Montmagny pour assister aux funérailles, M. Cyrille McDonald, de Rimouski, et Mme Omer Gauthier de Québec.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Charles-H. Dubé, de notre ville.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos vives condoléances.

Collets blancs

"Le travail, cela ne signifie pas uniquement des mains qui s'agitent. L'ouvrier du cerveau est exposé à une fatigue aussi grande — parfois physique aussi bien que mentale — que l'homme de manufacture. Lorsque ce dernier quitte l'atelier, ses troubles sont finis, d'ordinaire, jusqu'au lendemain matin. Il en est autrement de l'homme de bureau: son problème lui reste collé au cerveau; en esprit, il retourne au bureau ou bien il continue de travailler à la maison, se refusant les distractions dont peut profiter régulièrement l'homme qui manie des outils et ne travaille qu'à heures fixes. "...C'est une excellente chose que d'honorer les travailleurs manuels, car ils sont le sel de la terre. Mais tous les travailleurs ne sont pas en salopettes: il y en a un bon nombre dans la classe dite des "collets blancs" et plusieurs peinent plus durement et souvent plus longuement que ceux qui jouissent de la distinction populaire d'être connus comme des "travailleurs".

(Press, Timmins, Ont.)

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 72

Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue; analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUÉBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI 3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
Spécialité: Maladies des YEUX. OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC Enr.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — RÉAL-A. RONDEAU, B.A., C.A.

Téléphone: 2-4079

71, rue SAINT-PIERRE,

QUÉBEC

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest Ringuet

Philippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

- FEU
- VOL
- AUTO
- VIE
- ACCIDENTS
- MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

Paul-E. Taschereau

• RESPONSABILITÉ ETC.

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

Odilon

de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, Enr.

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Pour les

FEMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Dans Montmagny et le District

Notes locales

M. et Mme Paul Casault et leurs filles Jeannine, Germaine, Marie-Ange et Yvonne se sont rendus à St-Jean Port-Joli.

Mlle Bernadette Normand de Québec a rendu visite à sa mère Mme Édouard Normand.

M. et Mme Édmond Lainesse se sont rendus à St-Jean Port-Joli.

Mme Luc St-Pierre est de retour après un séjour de quelques jours chez sa fille Mme Dr. Georges Dumont de Campbellton.

Mlle Mireille Guay de Québec était dans sa famille dernièrement.

Mme Armand Proulx s'est rendue à Québec.

M. E. Lemelin est de retour d'un voyage de quelques mois en Floride.

Mlle Colette Normand était de passage à Québec dernièrement.

Mme Aimée Marais s'est rendue à Québec, récemment.

Mlle Yolande Delagrave de Québec était à Montmagny dernièrement.

Mlle Majolyne Gaudreau est actuellement chez sa grand-mère Mme Emile Gaudreau.

M. Adéard Morin de St-Grégoire de Montmorency a rendu visite à sa soeur Mme Amedée Robin.

M. et Mme Emile Pelletier se sont rendus à Berthier récemment.

M. et Mme Joseph Thibault se sont rendus à St-Jean Port-Joli.

NAISSANCES:

Le 31 mars fut baptisé Joseph-Omer-Jean-François, fils de Antonio Paquin et de Marie-Paule Boulet.

Parrain: M. Joseph-Omer Paquin grand-père. Marraine: Mlle Rachelle Boulet tante de l'enfant.

Le 1er avril a été baptisé Joseph-Léon-Claude, fils de Paul-Henri Moreau et de Lucienne Métivier.

Parrain et marraine: M. et Mme Léopold Métivier.

Le 2 avril fut baptisée Marie-Hélène-Elmire fille de Paul Fournier et de Aldéa Caron.

Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Caron.

AVIS

Les Meubles Boulet Ltée Boulet Furniture Ltd.

Aux détenteurs d'obligations dites "Billets Hypothécaires", des deux émissions en cours.

Tous les détenteurs de billets hypothécaires, émis par Les Meubles Boulet Limitée — Boulet Furniture Limited — sont priés de noter:

1.—Que l'assemblée des détenteurs sera tenue au bureau de la compagnie "Les Meubles Boulet Limitée", à Montmagny, à 10.00 heures a.m., mercredi, le 12 avril 1950, pour les fins mentionnées dans les avis officiels publiés dans L'Action Catholique, le 16 mars 1950;

2.—Que les obligataires pourront assister à l'assemblée en exhibant leurs titres, ou certificats hypothécaires, ou en produisant un certificat de dépôt d'une banque;

3.—Que tout obligataire peut se faire représenter par procureur et qu'à cette fin, les formules de procuration peuvent être obtenues au bureau de la Banque Canadienne Nationale, à ses succursales de Montmagny, Cap St-Ignace ou l'Islet, ou du Trust Général du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec;

4.—Que les procurations qui ont été données à l'assemblée du 7 mars 1950, ne peuvent valoir pour l'assemblée du 12 avril 1950; et qu'en conséquence, ceux qui veulent se faire représenter par procureur, doivent remplir une nouvelle procuration.

Le Comité de Protection des Obligataires

Le 3 avril a été baptisée Marie-Solange-Andrée fille de Paul-René Caron et de Germaine Richard.

Le 4 avril fut baptisé Joseph-Albert-Fernand-Germain, fils de Léon Poirier et de Germaine Pelletier.

Parrain: M. Fernand Pelletier, grand-père. Marraine: Mlle Jeanne-Aimée Poirier.

Remerciements

M. et Mme Paul Lavoie remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur jeune fils Yvon.

Saint-Damase

SEPULTURES:

Le 13 mars, en l'église de St-Damase, fut chanté le service anniversaire de Mme Joseph Dubé, née Elmire Bernier.

Le 21 mars fut inhumée, Gaétane Duval, enfant de M. et Mme Théophile Duval. Elle était âgée de 19 mois.

MALADIES:

Mme François Pelletier est sous observation à l'hôpital de St-Jean Port-Joli.

Mme J.-B. Bélanger est retenue à sa chambre par la maladie.

Mme Armand Anctil et Françoise Cloutier ont subi une intervention chirurgicale.

A tous ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

VA-ET-VIENT:

M. Jean Fournier est de retour après un séjour à Québec pour fins commerciales.

M. Pierre Fournier s'est rendu à St-Jean Port-Joli pour rencontrer ses amis de collège qui jouaient une partie de hockey à cet endroit.

MM. Léonard et Jean-Léon Pelletier sont allés visiter M. et Mme Emile Bernier à St-Jean Port-Joli.

Mme Médéric Robichaud et sa fillette, Nicole, sont venues rendre visite à Mme Sylvio Pelletier.

M. et Mme Zéphirin Bélanger sont de retour après un voyage à Québec.

Françoise et Renelle Pelletier sont allées visiter leur mère, Mme François Pelletier, hospitalisée à St-Jean Port-Joli.

M. Timothé Bélanger de Montréal est venu visiter sa mère, Mme J.-B. Bélanger.

Promotion d'un catholique japonais

Un des hommes les plus éminents du Japon, l'avocat Kotora Tanaka, ancien doyen de la Faculté de Droit de Tokio, vient d'être nommé juge en chef de son pays. Ecrivain, éducateur, homme d'Etat, il s'est signalé par sa valeur intellectuelle, son élévation de pensée, sa compétence dans les différents domaines où se sont exercées ses activités. Il a déjà publié une trentaine de volumes. De fortes études l'ont préparé à sa carrière. Gradué de l'Université impériale de Tokyo en 1915, le gouvernement japonais l'envoya étudier à l'étranger: aux Etats-Unis d'abord, puis en Angleterre, en France et en Italie. Il visita aussi plusieurs autres pays de l'Europe et la Palestine. En 1915, il embrassa le protestantisme, puis se convertit en 1926 au catholicisme. Il s'est distingué depuis par son attachement à l'Eglise, sa lutte contre le communisme et les groupements militaristes. Le juge en chef Tanaka est âgé de 59 ans.

Saint-Pierre

NAISSANCE:

M. et Mme Roch Fournier sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Raymonde, Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Ulric Fournier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Lauréat Caron.

MALADE:

Il nous fait plaisir d'apprendre le retour de M. Léon Kirouac, après un séjour à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il a subi une assez grave opération. Tous nos vœux d'un entier rétablissement.

DEPLACEMENTS:

M. Jules-B. Proulx, après un séjour d'une quinzaine passé chez ses parents, M. et Mme Zotique Proulx, est retourné à son emploi à Chicoutimi.

Mme Lucien Thibault de Québec est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alex. Mercier.

M. J. Lapointe s'est rendu à Québec au début de la semaine.

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

Il vous faut peut-être des **Dodd's** PARCE QUE — si les reins sont défectueux, l'excès d'acides et les déchets toxiques restent dans l'organisme. Des maux de dos, maux de tête et une sensation de fatigue s'ensuivent. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident les reins à reprendre leur fonctionnement normal, vous aident à vous sentir mieux, à mieux travailler, mieux jouer. Exigez les véritables Pilules Dodd's pour les Reins, une remède favori depuis plus d'un demi-siècle.

Pilules Dodd's ^{157F} **REINS**

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.

CORRIVEAU & CARON

COMPTABLES AGRÉÉS

62, rue Saint-Jean-Baptiste,

Téléphone: 248.

MONTMAGNY.

Avez-vous lu ?

Guide pour Montmagny

Cette phrase se trouve quelque part ailleurs dans votre journal. Dites-nous dans quelle page ?

Adressez votre réponse à "Le Peuple", rue du Dépôt, Montmagny, **avant vendredi le 14 avril.**

Prix en argent

Une lettre sera tirée au hasard parmi les réponses reçues et le gagnant recevra la somme de \$2.00.

Prix doublé

Si le gagnant a joint à sa réponse la bande d'adresse de son journal, prouvant qu'il est abonné, le prix sera porté à \$4.00.

Écoutez **C. H. G. B.**, chaque dimanche à 11.30 a.m., pour d'autres renseignements.

LEON MICHAUD

74, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny,

ANNONCE

pour la **MI-AVRIL**

l'ouverture d'une

VOUTE A FOURRURES

ultra-moderne

Capacité de **3,500 manteaux**

Pour informations, téléphonez à 359

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé